La réglementation lié au temps de travail.

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26208118F — Mise à jour : 28 mai 2026

Organisme responsable : **STRAFORMATION**

Présentation de la formation

Objectifs

- Connaître les mécanismes qui régissent la durée du travail.
- Aménager le temps de travail.
- Effectuer le contrôle du temps de travail.

Programme

Calculer le temps de travail actif

- Connaître les durées maximales de travail ;
- Anticiper les absences : conséquences sur le temps de travail ;
- Maîtriser le Compte Personnel de Formation ;
- Suivre et contrôler le temps de travail. (S'opposer aux fraudes et aux oublis).

Mettre en place des aménagements du temps de travail

- Promouvoir des accords collectifs ;
- Le caractère supplétif des accords de branche ;
- Favoriser en premiers lieux les accords d'entreprise ;
- Les mécanismes du temps partiel ;
- Les avantages et limites du travail le dimanche.

Exploiter les heures supplémentaires

- Définir le contingent annuel de la société ;
- Comment exiger des heures supplémentaire au-delà du contingent ?
- Appréhender la prise de repos obligatoire ;
- Les normes auxquelles sont soumis les responsables du personnel.

Évaluer les astreintes et les temps de pause :

- Que peut-on exiger d'un salarié en temps de pause ?
- Conséquences des astreintes sur les temps de pause et de repos ;
- Les incidences du temps de trajet ;
- Les enjeux du temps de déplacement sur le temps de travail objectif ;
- Choisir la contrepartie adéquate.

Gérer le compte épargne temps

- Construction du compte épargne temps ;
- Financement du compte épargne temps.

Moyens pédagogiques : Code du travail.

Prérequis

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Métiers associés

M1503 — Management des ressources humaines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2290120S	Mixte	Rennes	15/05/2026	31/07/2027

Source : GREF Bretagne #26208118F